

Département fédéral de justice et police DFJP

Office fédéral des migrations ODM Information & Communication Service de la statistique

3003 Berne-Wabern, le 14 juillet 2014



# Statistique en matière d'asile

# 2<sup>ème</sup> trimestre 2014

## **Synthèse**

Au cours du deuxième trimestre 2014, 5384 demandes d'asile ont été déposées en Suisse, soit 490 de plus (+10.0 %) qu'au premier trimestre 2014 (4894 demandes) ou 118 de plus (+2.2 %) qu'au deuxième trimestre 2013 (5266 demandes). Le chiffre le plus élevé est enregistré au mois de juin 2014 (2234 demandes), alors que les chiffres pour mai et avril sont respectivement de 1680 et de 1470. L'augmentation constatée au deuxième trimestre est presque exclusivement due à la hausse des demandes de requérants d'asile de nationalité érythréenne, en lien avec les récentes arrivées dans le sud de l'Italie.

#### Demandes d'asile

Les trois principaux pays de provenance des personnes qui ont déposé une demande d'asile en Suisse au deuxième trimestre 2014 étaient l'Érythrée, la Syrie et le Sri Lanka. Près d'un tiers (31,2 %) d'entre elles venaient d'Érythrée, en juin cette proportion est même montée à 45,9 % (1025 personnes). Au total, 1678 citoyens érythréens ont demandé l'asile au deuxième trimestre 2014 (+1166 demandes par rapport au trimestre précédent, +227,7 %). Cette hausse s'explique par l'augmentation des arrivées dans le sud de l'Italie : à la fin juin 2014, on comptait plus de 60 000 migrants – dont environ 20 000 Érythréens – arrivés par la mer depuis la Libye, alors que ce chiffre était de 43 000 pour toute l'année 2013. La raison de cette progression est principalement la perte de contrôle des autorités libyennes sur de grandes parties de la zone côtière, ce qui permet aux organisations de passeurs d'opérer pratiquement sans entraves. À cela s'ajoute le fait que depuis le drame de Lampedusa en octobre 2013, l'Italie surveille beaucoup plus étroitement la mer entre Lampedusa et les côtes libyennes, afin de prévenir d'autres tragédies humaines. L'opération « Mare Nostrum » lancée par la marine italienne notamment sur pression européenne a diminué les risques d'une traversée de la Méditerranée centrale.

Les ressortissants érythréens et syriens en particulier continuent rapidement leur route vers le nord de l'Europe après leur arrivée en Italie. La Suisse, avec la Suède, l'Allemagne, la Norvège et les Pays-Bas, est l'un des principaux pays de destination des requérants d'asile érythréens.

Au deuxième rang des pays de provenance des requérants d'asile au deuxième trimestre 2014 se trouve la Syrie, avec 1055 demandes (-133 demandes, -11,2 %). Parmi ces personnes, 664 sont entrées sur le territoire grâce à l'assouplissement des conditions d'obtention d'un visa. Le nombre des demandes d'asile de ressortissants syriens qui entrent en Suisse par d'autres voies oscille entre 85 et 155 par mois depuis juillet 2013. À ce jour, on le constate en voyant les personnes directement concernées, l'assouplissement temporaire des conditions d'octroi du visa n'a pas eu d'effet d'attraction.

Le troisième pays de provenance des requérants d'asile au deuxième trimestre 2014 était le Sri Lanka, avec 214 demandes (-48, -18,3 %). Outre l'Érythrée, des augmentations de plus de 30 demandes ont été observées pour les pays suivants : Somalie, 212 demandes (+83, +64,3 %), Gambie, 100 demandes (+34, +51,5 %) et Chine, 110 demandes (+30, +37,5 %). Outre la Syrie et le Sri Lanka, des reculs de plus de 30 demandes ont été observés pour la Tunisie, avec 156 demandes (-99, -38,8 %), le Maroc, avec 110 demandes (-93, -45,8 %), le Nigéria, avec 178 demandes (-79, -30,7 %), l'Afghanistan, avec 114 demandes (-69, -37,7 %), la Géorgie, avec 101 demandes (-37, -26,8 %) et l'Algérie, avec 73 demandes (-31, -29,8 %).

Compte tenu de la persistance d'un nombre élevé d'arrivées dans le sud de l'Italie, on ne peut exclure une nouvelle augmentation des demandes d'asile en Suisse dans les prochains mois. À cela s'ajoutent la guerre civile qui se poursuit en Syrie, avec près de trois millions de réfugiés enregistrés dans les pays de la région, et la crise actuelle en Irak qui, selon la manière dont elle se développe, pourrait à moyen terme déclencher de nouveaux mouvements migratoires vers l'Europe.

#### Cas réglés et effectifs en procédure d'asile

Au cours du deuxième trimestre 2014, 6615 demandes d'asile ont été réglées en première instance, soit 271 ou 3,9 % de moins qu'au premier trimestre 2014. L'asile a été accordé à 1459 personnes. Le taux de reconnaissance (octroi de l'asile) était de 24,4 %, ce qui représente une légère augmentation par rapport au premier trimestre 2014 (23,3 %). 3254 demandes ont été rejetées et 631 classées, étant devenues sans objet.

1271 décisions de non-entrée en matière ont été rendues, dont 1065 dans le cadre d'une procédure Dublin. L'ODM traite en priorité les demandes d'asile qui relèvent de la compétence d'un autre État Dublin. Il en va de même pour les procédures d'asile qui, pour d'autres raisons, peuvent aboutir en première instance à des décisions de non-entrée en matière ou à des décisions négatives sans nécessiter de clarifications supplémentaires et pour lesquelles l'exécution du renvoi est en principe rapidement réalisable.

Au deuxième trimestre 2014, 2469 personnes ont été admises à titre provisoire (trimestre précédent : 2456). Ce chiffre relativement élevé s'explique par la poursuite du traitement de demandes pendantes depuis un certain temps déjà et émanant de ressortissants de pays pour lesquels le taux d'octroi d'une protection est assez élevé.

Au deuxième trimestre 2014, l'effectif en cours de décision (demandes d'asile en suspens en première instance) a diminué de 882 unités par rapport au trimestre précédent, pour un nouveau total de 15 892 demandes (-5,3 %).

#### Accord d'association à Dublin

L'accord d'association à Dublin réglemente la compétence de chaque Etat Dublin en matière de procédure d'asile. Les requérants d'asile qui ont reçu une décision négative ne doivent ainsi plus pouvoir lancer une nouvelle procédure d'asile dans un autre Etat Dublin.

Pour la période sous revue, la Suisse a demandé dans 2131 cas à un autre État Dublin (dans 1440 cas, l'Italie) de reprendre un requérant, estimant que l'État en question était compétent pour traiter sa demande. Dans 1262 cas, la demande a été acceptée, l'Etat sollicité s'étant déclaré prêt à prendre en charge la personne concernée ; dans 600 autres cas, elle a été rejetée. Une réponse est encore pendante dans 269 cas. Au cours du deuxième trimestre, 678 personnes ont pu être transférées par voie aérienne ou terrestre vers l'État Dublin compétent (dans 359 cas, l'Italie).

Au deuxième trimestre 2014, la Suisse a pour sa part reçu 1082 demandes de prise en charge émanant d'autres Etats Dublin. Elle en a accepté 454 et rejeté 624. Pour 4 demandes, la réponse est encore pendante. 255 personnes ont déjà été transférées en Suisse.

#### Départ

Au deuxième trimestre 2014, 2320 personnes ont quitté la Suisse ou ont pu être rapatriées, par la voie terrestre ou aérienne, soit 1137 personnes de moins (-32.9 %) que durant la même période l'an dernier (3457 départs). 680 personnes ont quitté le territoire de leur plein gré, de manière contrôlée. 964 personnes ont été rapatriées dans leur pays d'origine et 676 transférées dans un État tiers ou un État Dublin. Par ailleurs, 1397 personnes (année précédente 1699) ont quitté la Suisse sans annoncer leur départ aux autorités, ou leur lieu de séjour est inconnu.

## Les principales données

## **Effectifs**

Effectif à la fin de la période		Fin juin 2013	Fin juin 2014	+/- en %
Effectif dans le processus asile en Suisse	Fin du mois	43'364	44'288	2.1
Effectif dans le processus procédure	Fin du mois	20'523	17'589	-14.3
En suspens en première instance (proc. décision d'asile)	Fin du mois	17'953	15'892	-11.5
Décisions 1ère instance, non encore entrées en force 1)	Fin du mois	2'570	1'697	-34.0
Effectif admissions provisoires	Fin du mois	22'240	25'909	16.5
Admissions provisoires ≤ 7 ans	Fin du mois	9'341	12'143	30.0
Admissions provisoires > 7 ans	Fin du mois	8'822	8'378	-5.0
Admissions provisoires pour réfugiés ≤ 7 ans	Fin du mois	3'247	4'301	32.5
Admissions provisoires pour réfugiés > 7 ans	Fin du mois	830	1'087	31.0
Effectif cas spéciaux	Fin du mois	563	694	23.3
Suspensions (groupes)	Fin du mois	0	238	0.0
Suspensions (individus)	Fin du mois	563	456	-19.0
Nombre de cas spéciaux statistiques dans le processus asile	Fin du mois	38	96	152.6
Nombre de personnes bénéficiant d'un soutien à l'exécution du renvoi	Fin du mois	7'746	6'369	-17.8
Nombre de personnes ayant obtenu des documents de voyage	Fin du mois	3'951	3'824	-3.2
Documents de voyage obtenus après procédure d'asile	Fin du mois	3'207	3'113	-2.9
Documents de voyage obtenus sans procédure d'asile	Fin du mois	744	711	-4.4
Nombre de personnes dans le cadre de l'organisation du départ	Fin du mois	1'649	882	-46.5
Organisation du départ après procédure d'asile	Fin du mois	1'155	588	-49.1
Organisation du départ sans procédure d'asile	Fin du mois	494	294	-40.5
Nombre de soutiens à l'exécution du renvoi bloqués/ sus- pendus	Fin du mois	434	416	-4.1
Nombre de cas spéciaux statistiques dans le cadre du soutien à l'exécution du renvoi (SER)	Fin du mois	1'712	1'247	-27.2
Nombre de réfugiés reconnus 2)	Fin du mois préc.	28'943	31'575	9.1
Réfugiés permis B	Fin du mois	9'843	9'939	1.0
Réfugiés permis C	Fin du mois	19'100	21'636	13.3
Nombre de personnes relevant du domaine de l'asile (incl. SER)	Fin du mois	80'053	82'232	2.7

Processus entrée en force (inclus cas en suspens au TAF).
Les données relatives aux réfugiés reconnus figurant dans la présente statistique se rapportent à l'effectif du mois de mai 2014.

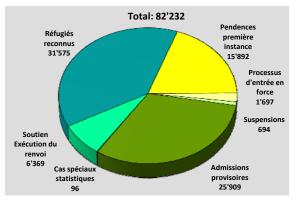
## Flux

Floor demant la referie de frança de la constante de la consta		Trim. 1/2014	Trim. 2/2014	.1 01
Flux durant la période (personnes)		1.131.3.2013	1.430.6.2014	+/- en %
Nombre de demandes d'entrée dans le cadre de l'asile: aé-	Trimestre	404	555	37.4
roports, frontières, étranger, regroupements familiaux	Année	831	959	15.4
Total des cas réglés dans le cadre de l'asile: aéroports,	Trimestre	1'315	1'531	16.4
frontières, étranger, regroupement familiaux	Année	5'047	2'846	-43.6
Demondes dissile on Cuisse	Trimestre	4'894	5'384	10.0
Demandes d'asile en Suisse	Année	11'025	10'278	-6.8
Denvises des demandes dissile en Cuises	Trimestre	562	330	-41.3
Reprises des demandes d'asile en Suisse	Année	518	892	72.2
Cas réglés en première instance	Trimestre	6'886	6'615	-3.9
Cas regies en premiere instance	Année	12'733	13'501	6.0
Décisions positives	Trimestre	1'453	1'459	0.4
Bediatoria postaves	Année	1'519	2'912	91.7
Décisions négatives	Trimestre	3'032	3'254	7.3
Decidence Hogalives	Année	2'902	6'286	116.6
Non-entrées en matière (NEM)	Trimestre	1'753	1'271	-27.5
	Année	6'420	3'024	-52.9
Radiations	Trimestre	648	631	-2.6
	Année	1'892	1'279	-32.4
Dublin: Requêtes procédure out	Trimestre	2'328	2'131	-8.5
	Année	5'030	4'459	-11.4
Dublin: Requêtes procédure In	Trimestre	1'061	1'082	2.0
	Année	1'280	2'143	67.4
Dublin: Consentement (délai expiré incl.) procédure out	Trimestre	1'507	1'262	-16.3
	Année	4'354	2'769	-36.4
Dublin: Consentement (délai expiré incl.) procédure in	Trimestre	521	454	-12.9
	Année	678	975	43.8
Dublin: Décisions de non-entrée en matière (art. 31a.1.b)	Trimestre	1'310	1'065	-18.7
	Année Trimestre	4'102 812	2'375 678	-42.1 -16.5
Dublin: Transferts procédure out	Année	2'286	1'490	-16.5 -34.8
	Trimestre	250	255	2.0
Dublin: Transferts procédure in	Année	379	505	33.2
	Trimestre	2'456	2'469	0.5
Admissions provisoires	Année	1'240	4'925	297.2
	Trimestre	1'842	1'802	-2.2
Admissions provisoires LAsi et LEtr	Année	938	3'644	288.5
	Trimestre	614	667	8.6
Admissions provisoires avec qualité de réfugié	Année	302	1'281	324.2
	Trimestre	847	797	-5.9
Levées et fins admissions provisoires	Année	1'551	1'644	6.0
_,	Trimestre	339	318	-6.2
Réexamens	Année	836	657	-21.4
Total day any ufulfy down to reduce to 19	Trimestre	407	338	-17.0
Total des cas réglés dans le cadre des réexamens	Année	842	745	-11.5
Dáveantiana et extinations sella	Trimestre	362	909	151.1
Révocations et extinctions asile	Année	407	1'271	212.3
Cae de riqueur: Demandes	Trimestre	553	492	-11.0
Cas de rigueur: Demandes	Année	988	1'045	5.8
Cas de rigueur: Approbations	Trimestre	589	474	-19.5
Cas de rigueur. Approbations	Année	994	1'063	6.9
Approbations art. 84, al. 5, LEtr après admission provisoire	Trimestre	564	455	-19.3
Approvations art. 04, al. 0, LEtt apres autilission provisoire	Année	934	1'019	9.1
Approbations art. 14, al. 2, LAsi avec procédure d'asile pen-	Trimestre	25	19	-24.0
dante ou close	Année	60	44	-26.7

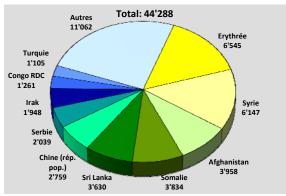
Neuropay of inure days la processus sails	Trimestre	5'703	5'905	3.5
Nouveaux séjours dans le processus asile	Année	11'801	11'608	-1.6
Fututos	Trimestre	4'649	4'962	6.7
Entrées	Année	9'884	9'611	-2.8
Described due Cour	Trimestre	508	471	-7.3
Reprises du séjour	Année	900	979	8.8
Naissansa	Trimestre	546	472	-13.6
Naissances	Année	1'017	1'018	0.1
Entrées demandes soutien à l'exéc. du renv. SER	Trimestre	3'642	3'339	-8.3
Entrees demandes soutien a rexect du renv. SER	Année	7'819	6'981	-10.7
Di alemente du efferm anni e estuel de llecile	Trimestre	1'307	1'351	3.4
Règlements du séjour après octroi de l'asile	Année	1'419	2'658	87.3
Dàniamenta du afiamenta la contena (comica incl.)	Trimestre	916	917	0.1
Règlements du séjour par les cantons (reprises incl.)	Année	1'633	1'833	12.2
Dénante annèe décision discile ou Dublin (nomices incl.)	Trimestre	2'241	1'984	-11.5
Départs après décision d'asile ou Dublin (reprises incl.)	Année	6'834	4'225	-38.2
Départs et communications de l'exécution du renvoi pro-	Trimestre	5'295	4'923	-7.0
cessus asile* et processus soutien à l'exéc. du renvoi SER	Année	11'435	10'218	-10.6
Dán arta colombaine a controllá-	Trimestre	739	680	-8.0
Départs volontaires contrôlés	Année	2'944	1'419	-51.8
Demonstration and administration	Trimestre	893	964	8.0
Renvois pays d'origine	Année	1'675	1'857	10.9
Demonia anno fiere	Trimestre	49	51	4.1
Renvois pays tiers	Année	74	100	35.1
Democie acom Dublin	Trimestre	759	625	-17.7
Renvois pays Dublin	Année	2'272	1'384	-39.1
Démanda man agriculés	Trimestre	1'705	1'397	-18.1
Départs non-contrôlés	Année	3'488	3'102	-11.1
Autor adda auto	Trimestre	1'150	1'206	4.9
Autres départs	Année	982	2'356	139.9
Entrées demandes soutien à l'exécution du renvoi (SER)	Trimestre	1'179	1'087	-7.8
après procédure d'asile	Année	2'673	2'266	-15.2
Entrées demandes soutien à l'exécution du renvoi (SER)	Trimestre	112	106	-5.4
sans procédure d'asile	Année	246	218	-11.4
Decuments obtained	Trimestre	634	628	-0.9
Documents obtenus	Année	1'516	1'262	-16.8
Deciments non obtanio	Trimestre	567	190	-66.5
Documents non obtenus	Année	949	757	-20.2
Decimante disposibles	Trimestre	53	63	18.9
Documents disponibles	Année	0	116	0.0
Balladana aktordan da daan	Trimestre	196	298	52.0
Radiations obtention de documents	Année	0	494	0.0

<sup>\*</sup> Dans les tableaux statistiques officiels, les sorties/départs du processus Asile (durant ou à l'issue de la procédure) seront désormais additionnés avec les sorties/départs après le soutien à l'exécution du renvoi (n'ont pas été indiqués séparément jusqu'en novembre 2013).

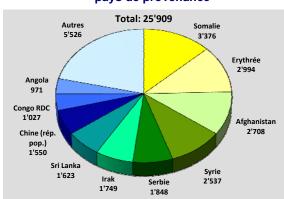
#### **Effectifs**



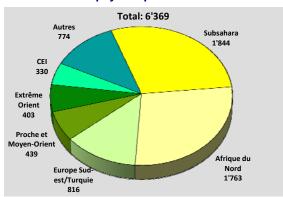
Personnes relevant du domaine de l'asile (incl. SER): statuts



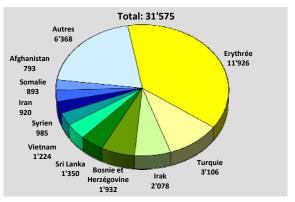
Personnes dans le processus asile en Suisse: pays de provenance



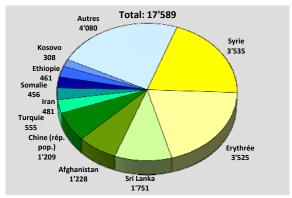
Admissions provisoires: pays de provenance



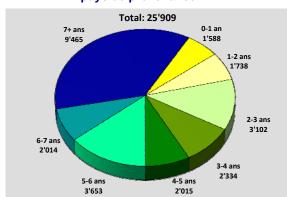
Soutiens à l'exécution du renvoi: régions



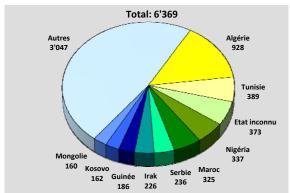
Réfugiés reconnus: pays de provenance



Personnes dans le processus procédure: pays de provenance

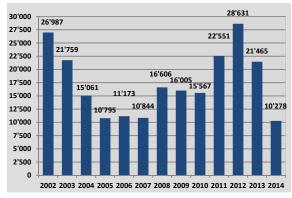


Admissions provisoires: durée du séjour depuis l'entrée en Suisse

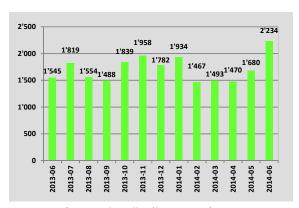


Soutiens à l'exécution du renvoi: pays de provenance

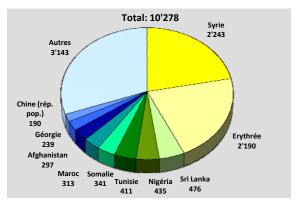
## **Demandes d'asile**



Demandes d'asile par an



Demandes d'asile par mois

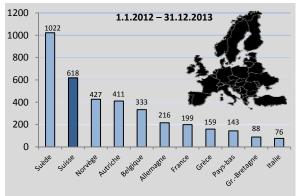


Demandes d'asile: Principaux pays de provenance

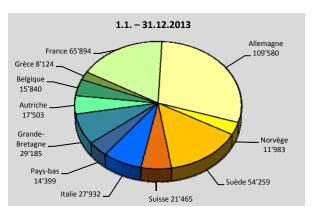
#### Demandes d'asile par pays de provenance

	Nationalité	Demandes d'asile 2 <sup>ème</sup> tri- mestre 2014	En % du total	Compar. avec trim. préc. (abs.)	Compar. avec trim. préc. (%)	Demandes d'asile janv. à juin 2014	En % du total	Compar. avec an- née préc (absolu)	Compar. avec an- née préc. (%)
1	Erythrée	1'678	31.2	1'166	227.7	2'190	21.3	1'103	101.5
2	Syrie	1'055	19.6	-133	-11.2	2'243	21.8	1'772	376.2
3	Sri Lanka	214	4.0	-48	-18.3	476	4.6	264	124.5
4	Somalie	212	3.9	83	64.3	341	3.3	64	23.1
5	Nigéria	178	3.3	-79	-30.7	435	4.2	-794	-64.6
6	Tunisie	156	2.9	-99	-38.8	411	4.0	-781	-65.5
7	Afghanistan	114	2.1	-69	-37.7	297	2.9	-184	-38.3
8	Chine (rép. Pop.)	110	2.0	30	37.5	190	1.8	-146	-43.5
9	Maroc	110	2.0	-93	-45.8	313	3.0	-262	-45.6
10	Géorgie	101	1.9	-37	-26.8	239	2.3	-103	-30.1
	Autres	1'456	27.0	-231	-13.7	3'143	30.6	-1'680	-34.8
	Total	5'384	100.0	490	10.0	10'278	100.0	-747	-6.8

## Demandes d'asile en comparaison internationale

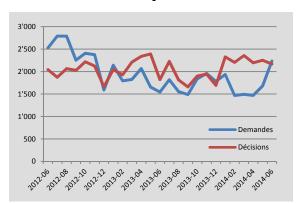


Nombre de demandes d'asile par rapport à 100'000 habitants (demandes 2012+2013; habitans 6/2013)

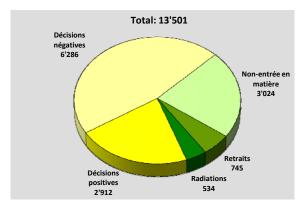


Demandes d'asile dans certains Etats européens

## Cas traités en première instance



Evolution des demandes d'asile et cas traités



Cas traités en première instance 2014

#### Demandes en suspens et Cas traités en première instance

	Règlements 2ème tri- mestre 2014	En % du total	Compar. avec trim. préc. (abs.)	Compar. avec trim. préc. (%)	Règlements Janv. à juin 2014	En % du total	Compar. avec an- née préc (absolu)	Compar. avec an- née préc. (%)
Décisions positives	1'459	22.1	6	0.4	2'912	21.6	1'393	91.7
taux moyen de reconnaissance	24.4	-	23.3	-	23.8	1	14.0	1
Décisions négatives	3'254	49.2	222	7.3	6'286	46.6	3'384	116.6
Non-entrées en matière (NEM)	1'271	19.2	-482	-27.5	3'024	22.4	-3'396	-52.9
Radiations	631	9.5	-17	-2.6	1'279	9.5	-613	-32.4
Total	6'615	100.0	-271	-3.9	13'501	100.0	768	6.0
Demandes en suspens	15'892	-	-882	-5.3	15'892	-	-2'061	-11.5

#### Levées des admissions provisoires et révocations de l'asile

	Levées 2ème tri- mestre 2014	Comparai- son avec trimestre préc. (abs.)	Comparai- son avec trimestre préc. (%)	Levées janv. à juin 2014	Comparai- son avec année précédente (absolu)	Comparai- son avec année précédente (%)
Levées et fins admissions prov.	797	-50	-5.9	1'644	93	6.0
Révocations et extinctions asile	909	547	151.1	1'271	864	212.3

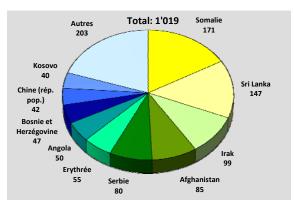
## Règlements du séjour et sorties

#### Règlements du séjour

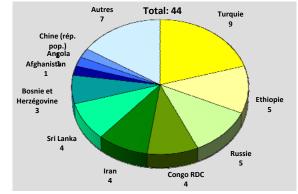
	Règlements 2 <sup>ème</sup> tri- mestre 2014	Comparai- son avec trimestre préc. (abs.)	Comparai- son avec trimestre préc. (%)	Règlements janv. à juin 2014	Comparai- son avec année précédente (absolu)	Comparai- son avec année précédente (%)
Règlements après octroi asile	1'351	44	3.4	2'658	1'239	87.3
Admissions provisoires	2'469	13	0.5	4'925	3'685	297.2
AP LAsi et LEtr	1'802	-40	-2.2	3'644	2'706	288.5
AP avec qualité de réfugié	667	53	8.6	1'281	979	324.2
Règlements de police des étrangers 1)	400	139	53.3	661	181	37.7
Règlements cas de rigueur 2)	456	-113	-19.9	1'025	80	8.5
Autres règlements	61	-25	-29.1	147	-61	-29.3
Total	4'737	58	1.2	9'416	5'124	119.4

<sup>1)</sup> Règlements de police des étrangers: toutes les personnes qui ont un droit au règlement de leurs conditions de séjour (par ex. réfugiés reconnus, mariage), de même que celles qui ne bénéficient pas d'un tel droit (par ex. regroupement familial). Sont également concernées les personnes reconnues comme apatrides.

#### Cas de rigueur



Cas de rigueur prononcés selon l'art. 84, al. 5, LEtr principales nationalités 2014

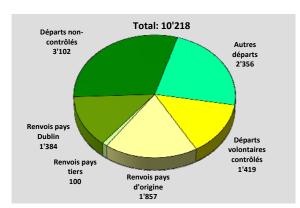


Cas de rigueur prononcés selon l'art. 14, al. 2, LAsi principales nationalités 2014

<sup>2)</sup> Règlements cas de rigueur: règlements selon l'art. 85, al. 5, LEtr pour les personnes qui étaient au bénéfice d'une AP de même que les règlements selon l'art. 14, al. 2, LAsi pour les personnes dont la procédure d'asile était en cours. Ne sont pas concernés les requérants d'asile déboutés qui obtiennent par la suite un règlement en tant que cas de rigueur selon l'art. 14, al. 2, LAsi.

	Règlements 2 <sup>ème</sup> tri- mestre 2014	Comparai- son avec trimestre préc. (abs.)	Comparai- son avec trimestre préc. (%)	Règlements janv. à juin 2014	Comparai- son avec année précédente (absolu)	Comparai- son avec année précédente (%)
Approbations art. 84, al. 5, LEtr après admission provisoire	455	-109	-19.3	1'019	85	9.1
Approbations art. 14, al. 2, LAsi procédure d'asile	19	-6	-24.0	44	-16	-26.7
procédure d'asile pendante	6	-1	-14.3	13	5	62.5
procédure d'asile close	13	-5	-27.8	31	-21	-40.4
Total	474	-115	-19.5	1'063	69	6.9

## Départs et communications de l'exécution du renvoi processus asile et processus soutien à l'exécution du renvoi SER (asile et étranger)



Sorties LAsi et LEtr 2014

#### Départ et communication de l'exéc. du renvoi (asile et étranger) par nationalité

	Nationalité	Sorties 2ème tri- mestre 2014	En % du total	Compar. avec trim. préc. (abs.)	Compar. avec trim. préc. (%)	Sorties janv. à juin 2014	En % du total	Compar. avec an- née préc (absolu)	Compar. avec an- née préc. (%)
1	Nigéria	389	7.9	-238	-38.0	1'016	9.9	-516	-33.7
2	Tunisie	383	7.8	-15	-3.8	781	7.6	-689	-46.9
3	Serbie	363	7.4	-64	-15.0	790	7.7	13	1.7
4	Maroc	286	5.8	33	13.0	539	5.3	-32	-5.6
5	Kosovo	277	5.6	110	65.9	444	4.3	84	23.3
6	Algérie	187	3.8	-79	-29.7	453	4.4	38	9.2
7	Géorgie	186	3.8	-73	-28.2	445	4.4	-85	-16.0
8	Albanie	174	3.5	-32	-15.5	380	3.7	-71	-15.7
9	Guinée	168	3.4	45	36.6	291	2.8	-45	-13.4
10	Syrie	137	2.8	1	0.7	273	2.7	170	165.0
	Autres	2'373	48.2	-60	-2.5	4'806	47.0	-84	-1.7
	Total	4'923	100.0	-372	-7.0	10'218	100.0	-1'217	-10.6

#### Remarques

Veuillez, s'il-vous-plaît, prêter attention à la remarque concernant les changements en vigueur à partir de décembre 2013 dans les statistiques de l'asile. Vous pouvez consulter celle-ci sous le lien suivant :

https://www.bfm.admin.ch/content/bfm/fr/home/dokumentation/zahlen und fakten/asylstatistik.html

Le Kosovo n'est saisi séparément dans SYMIC que depuis le mois d'octobre 2008. Les corrections sont effectuées progressivement si bien que de nombreuses personnes sont comptabilisées sous la Serbie. Pour des raisons techniques, il n'est donc pas possible actuellement de faire une distinction.

Les tableaux complets selon les cantons et les nationalités sont établis sur une base mensuelle et annuelle et peuvent être consultés sur le site internet de l'Office fédéral des migrations au format PDF. Des tableaux établis sur la base d'autres critères (sexe, continents, régions, etc.) peuvent être commandés auprès du Service Statistique.